



## ACSPADE

ASSOCIATION CHÂTILLONNAISE DE SAUVEGARDE DU  
PATRIMOINE ET DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT

### CA du 4 mars 2024 en vidéo avec Zoom

Sont en ligne :

Bernard Ravet, Jacqueline Bernard-Billiez, Sylvie Veye-Chareton, Régis Allain, Hubert Meffre

Excusés : Colette Moreau, Marie-Jo Baude, Remy Beauvisage

Début de la réunion 18h05

#### Banque Postale et Crédit Agricole (Hubert)

- **Banque Postale** : L'accès par voie numérique au CCP et au livret A est désormais possible. Virements internes et externes sont mis en place et actifs.  
Le changement de structure a été acté.
- **Crédit Agricole Die** : La demande de compte est mise en sommeil.

#### Demandes de subventions (Bernard)

- La demande de subvention ordinaire annuelle a été envoyée à la Mairie le 28/02/24 accompagnée d'un RIB et du budget provisionnel pour 2024
- De même la demande de subvention extraordinaire relative à la commémoration a été envoyée à la Mairie le même jour
- Deux autres demandes de subvention extraordinaire relatives à la commémoration sont à faire et prises en charge par Bernard
  - à l'ONAC
  - au département
- Vous trouverez en annexes à ce compte rendu les demandes de subvention envoyées à la Mairie

#### Commémorations des 80 ans de la libération du Diois-Vercors

- Création d'un Comité de commémoration du Diois-Vercors qui a pour support l'Acspade et qui n'a pas de statut juridique. La présidence en a été proposée au Maire de Châtillon.  
Ce comité est en fait un outil de gestion permettant de faire le lien entre les différents évènements qui vont se mettre en place pour la commémoration de la libération.
- Les évènements à venir
  - Dépôt d'une gerbe au monument aux morts pour le 14 juillet
  - Faire le tour des monuments aux morts des villages de la commune nouvelle pour recueillir des informations
  - Consulter la Maire déléguée de Treschenu-Creyers (Monique Orand) pour une éventuelle participation
  - Le spectacle de Geneviève Ravet est en train de se mettre en place avec la sélection des chansons qui seront proposées
  - TV Val de Drôme serait en voie de réalisation d'un documentaire sur Creyers
- La randonnée au hameau abandonné de Serre et au hameau de l'Eglise
  - Régis Allain fait le commentaire de la randonnée qu'il a réalisée avec son épouse (Document en annexe)
  - L'accès est impossible à la maison de Ladrey aux Arches à cause de l'envahissement par la végétation
  - Dans le hameau abandonné de Serre des objets sont encore présents dans les ruines, les lieux sont envahis par la végétation, la progression est difficile dans le village dont l'accès semble interdit par

l'ONF

- Le président du Comité de Commémoration devra demander à l'ONF (propriétaire des lieux) l'autorisation d'accès
- Peut-être faudra-t-il souscrire une assurance pour cette randonnée et limiter le nombre de places
- L'accès au hameau de l'église peut être long et difficile pour les personnes à mobilité réduite , il faudrait prévoir un accès en véhicule jusqu'au hameau de l'église. Autorisation à demander
- Bernard se renseigne auprès du Parc pour avoir des informations sur les autorisations d'accès aux hameaux ainsi que sur la sécurité des lieux
- Des photos sont consultables en ligne à l'adresse  
<http://curiositesalpes.canalblog.com/archives/2015/08/08/32449017.html> (l'accès au site web est sûr malgré le panneau d'alerte) ainsi que celles faites par Régis en annexes.

- Le château de menée  
L'Acspade devrait peut-être s'en préoccuper avant qu'il ne disparaisse !
- Affiche de la commémoration  
Guy Nicod prend en charge sa réalisation.

### Questions diverses

- La Maison Perez : Bernard va adresser au Maire une lettre à propos du positionnement de l'Acspade sur le devenir de cette bâtisse
- La fibre à Châtillon-en-Diois  
Le câblage de Châtillon est évoqué dans le courrier de Bernard adressé au Maire
- Climatiseur viol de la Crotte  
Ce climatiseur posé au sol a été installé au mépris de toutes les règles d'urbanisme et du PLU.  
Photo en annexes.

**Les annexes figurent sur un document spécifique joint à ce compte rendu**

Fin de séance à 19h30

Prochaine réunion en présentiel à Châtillon-en-Diois dans une salle de la Mairie ou en vidéo pour les absents le mercredi 10 Avril à 18h.

Compte rendu réalisé par Hubert